

Comment monétiser son blog avec le

MARKETING D’AFFILIATION



Pour commencer, voici le

RÉSUMÉ DE L'ARTICLE

Lors d'un précédent article, vous avez pu voir qu'il était possible de créer un programme d'affiliation directement sur votre site WordPress. Dans ce nouvel article, je voulais aborder l'autre facette du marketing d'affiliation : comment cette technique va vous permettre de monétiser votre blog.

En effet, nous avons vu que l'affiliation pouvait fonctionner dans les deux sens :

- vous avez quelque chose à vendre et vous créez votre propre programme d'affiliation afin de booster votre boutique en ligne
- ou bien, vous êtes un blogueur/influenceur avec une certaine audience et vous proposez des recommandations à vos lecteurs.

Dans cette seconde option, vous devenez un partenaire de la marque qui propose le programme d'affiliation, vous êtes donc un "prescripteur" et vous toucherez une commission si vous générez une vente.

1. QU'EST-CE QUE LE MARKETING D'AFFILIATION ?

Le marketing d'affiliation est une technique assez récente puisqu'elle existe que depuis les débuts d'internet et des sites e-commerce.

Le principe du marketing d'affiliation est simple : un site marchand qui vend des produits en ligne (produits physiques, produits dématérialisés, formations en ligne etc...) propose un partenariat (programme d'affiliation) à d'autres sites web comme des blogs, par exemple, afin que ceux-ci fassent la promotion de leurs produits/services.

Si les affiliés permettent au site émetteur du programme d'effectuer une vente, ils seront rétribués d'une commission.

1.1 COMMENT LES LIENS SONT TRACKÉS (SUIVIS) ?

Si vous vous inscrivez à des programmes d'affiliations, vous obtiendrez une (ou plusieurs) URL qui vous sera personnelle. Ainsi, si vous intégrez ce genre d'URL dans un article ou une bannière de votre blog et que l'internaute clique dessus, un suivi se fera, c'est ce qu'on appelle le tracking.

Les URL d'affiliés ressemblent à des URL normales mais un paramètre est ajouté en fin de celle-ci, comme par exemple : www.programme-affiliation.com=?lawebeuse

Ceci est bien évidemment un exemple parmi tant d'autres.

Les cookies sont là pour se rappeler de vous : il est possible que l'internaute clique sur votre lien d'affilié mais qu'il ne passe pas à l'action, c'est à dire qu'il ne fait pas d'achats immédiatement. Si, par hasard, ce même "cliqueur" retourne ultérieurement sur le site auquel vous êtes affilié et qu'il procède à un achat, vous toucherez quand même votre commission. C'est la magie des cookies !

Bien entendu, en fonction du programme d'affiliation que vous choisirez, vous aurez un temps imparti. Certains programmes proposent de tracker le liens durant 1 an et d'autres seulement quelques mois. Cela est bien spécifié dans les clauses que vous devez accepter pour adhérer au programme.

2. MARKETING D'AFFILIATION ET ÉTHIQUE MORALE...

Venons en fait... Est-ce que le marketing d'affiliation est une pratique honnête ? De prime abord, je dirais que OUI s'il est utilisé par des gens honnêtes. Disons que c'est légal dans la mesure où l'on respecte les guidelines.

2.1 CE QUE J'EN PENSE...

J'ai moi-même choisi de monétiser mon blog via le marketing d'affiliation pour la simple et bonne raison que je trouve cela "propre".

C'est à dire que je déteste visiter des blogs qui utilisent des popups intempestives de publicités Adsense à tout-va. Il était donc impensable de faire pareil sur La Webeuse. Rien de plus horripilant que toutes ces pubs que l'on n'arrive pas fermer (parfois) et qui nous emmène sur un autre site ! C'est clair, je fuis !

Je préfère donc utiliser les programmes d'affiliations mais pas n'importe lesquels et c'est là que l'éthique vient en jeu...

Pour ma part, j'utilise régulièrement des ressources que je paie (que ce soit des services ponctuels, des outils marketing, un hébergement etc...) et en qui j'ai confiance : je connais le produit puisque je l'utilise moi-même. À ce moment-là uniquement, je regarde si ces sites proposent un programme d'affiliation et si c'est le cas, je "postule".

Ainsi, je n'ai pas honte de proposer un produit à mon lecteur... Contrairement à certains blogs où la monétisation peut passer au dessus de la morale, mais généralement, on repère très vite ce genre de blogs.

2.2 CE QU'EN PENSE GOOGLE...

Au delà de l'honnêteté que l'on peut avoir avec les internautes, il faut aussi être transparent avec Google et suivre les règles qui nous sont imposées. Souvent, même, c'est le programme d'affiliation qui impose des règles qui vont dans le même sens que celles de Google et que vous devez absolument suivre au risque de vous faire radier du programme.

Google dit "qu'un lien payant" doit se voir attribuer un attribut de type rel="nofollow". Même si Google ne spécifie pas la différence entre un article sponsorisé et un lien d'affiliation puisqu'il parle seulement de "lien payant", je préfère utiliser l'attribut nofollow, au moins c'est clean et clair. Pour plus d'explications, je vous invite à lire cet article.

Mais Google dit aussi que les liens d'affiliation ne doivent représenter qu'une "petite partie" des liens du blog. L'idée est de ne pas recopier bêtement les fiches produits du site vendeur. Ce serait une hérésie !

Non, Google explique bien dans cet article, que les liens affiliés doivent être placés dans des contenus de qualité qui apportent une valeur ajoutée à l'internaute. Dans le cas contraire, le site partenaire pourrait n'être jamais référencé...

2.3 COMMENT ÊTRE TRANSPARENT AVEC SON LECTEUR ?

Il n'y a pas de secrets, si vous monétisez votre blog avec des liens d'affiliation, vous devez l'annoncer à votre lecteur. Tout comme le font les réseaux sociaux lorsqu'ils vous montrent une publicité dans votre fil d'actualité (souvent noté comme "publication sponsorisée").

Vous pouvez alors créer une page dédiée sur laquelle vous notez votre politique de monétisation, vous pouvez noter, à proximité du lien, un message qui annonce que c'est un lien d'affiliation ou vous pouvez différencier vos liens classiques avec les liens d'affiliations.

Par exemple, sur La Webeuse, il est noté à plusieurs endroits que je suis susceptible de proposer un lien d'affiliation et que vous les reconnaîtrez facilement parce qu'ils sont bleus au lieu d'être verts. Au premier coup d'œil, vous saurez les différencier.

2.4 CE QUE L'INTERNAUTE EN TIRE ?

En fait, l'internaute n'en tire aucun profit à proprement parlé, mais surtout, le fait d'avoir cliqué sur le lien ne lui coûtera pas plus cher.

Cependant, cela peut arriver que l'internaute bénéficie d'une réduction grâce au lien partenaire.

En fait, les programmes d'affiliation pourraient être considérés comme des "win-win", c'est à dire que toutes les parties y gagnent.

Si on suit la logique de l'honnêteté : un lien affilié ne devrait être placé que sur un produit de qualité que l'on souhaite recommander car c'est un bon produit => ainsi l'internaute trouve un article-review qui lui donne un avis impartial => et la marque effectue une vente qu'elle n'aurait peut-être pas réalisée sans l'aide du partenaire ou bien accroît sa notoriété. Tout le monde en tire un bénéfice.

3. COMMENT CHOISIR LES BONS PROGRAMMES ?

Choisir les bons programmes est la clé. D'abord, vous devez proposer un blog avec une thématique et une ligne éditoriale spécifiques.

À noter : si vous désirez vous lancer dans le blogging, découvrez mon guide ultime pour créer un site web efficace et performant.

Si la thématique de votre blog est large, vous aurez de nombreux choix de programmes, avec le risque d'avoir un taux de conversion assez bas.

À contrario, si la thématique de votre blog est restreinte. C'est à dire que vous proposez un blog de niche, vous pourrez alors cibler votre interlocuteur ainsi que vos marques. Le taux de conversion devrait donc être élevé.

Par exemple, j'ai discuté avec quelqu'un dernièrement qui propose des ventes de produits tiers destinés aux motards. Mais pas n'importe quels motards, ceux qui ont une Harley Davidson ! Bingo, ce blog a tout pour convertir... Reste à produire du contenu de très bonne qualité et c'est gagné !

Donc pour faire simple : votre blog parle de beauté, inscrivez-vous à des programmes d'affiliation proposés par les marques cosmétiques, votre blog parle de musique, faite de même avec des programmes comme ceux d'Apple, d'Amazon et autres... Et ainsi de suite...

4. COMBIEN PEUT-ON GAGNER ?

Bien que certains blogs ou influenceurs sur les réseaux sociaux arrivent à en vivre... Ne pensez pas devenir riche avec l'affiliation. Voici ce que vous devez savoir :

- Les revenus d'affiliation sont très variables : en règle générale, vous pouvez gagner entre 10 et 50% du prix du produit acheté. En sachant que 20 et 25% sont les commissions les plus courantes.
- Ensuite, vous devez tenir compte des délais : selon le programme auquel vous adhérez, vous devrez attendre d'être rémunéré à une date bien précise dans le mois, comme par exemple tous les 5 de chaque mois.
- Enfin, n'oubliez pas les seuils minimums : la plupart des programmes d'affiliation propose un seuil avant de pouvoir bénéficier de l'argent généré par vos ventes. Par exemple, tant que vous n'avez pas cumulé 50 ou 100€, vous n'avez pas droit de retirer vos commissions.

Toutes ces clauses sont précisées dans les mentions légales du programme que vous devez signer pour en accepter les termes.

5. SANS OUBLIER LE PLUS IMPORTANT !

Et bien voilà, je suppose que le marketing d'affiliation n'a plus de secret pour vous ? Avant de partir, je voudrais quand même préciser quelque chose de très important :

Si vous décidez de monétiser votre blog, vous devez vous inscrire en tant que micro-entrepreneur car vous devez déclarer à l'administration fiscale les revenus générés par votre blog.

Sans oublier que ces revenus sont imposables et que vous paierez également les charges patronales qui en découle...

Donc, grosso-modo, si vous gagnez 1000€ d'affiliation dans l'année, vous pouvez considérer qu'il restera environ 500 à 600€ pour vous... De quoi se payer un petit week-end au soleil ? ;-)

PROGRAMMES D’AFFILIATION

1. PROGRAMMES ORIENTÉS GRAPHISME :

- CANVA : <https://www.easycanvasprints.com/affiliate/>
- UI8 : <https://ui8.net/affiliates>
- CREATIVE MARKET : <https://creativemarket.com/partners>
- HUNGRY JPEG : <https://thehungryjpeg.com/become-an-affiliate/>
- FONT BUNDLE : <https://fontbundles.net/affiliate>
- SHUTERSTOCK : <https://affiliate.shutterstock.com/>
- DESIGNMODO : <https://designmodo.com/affiliatesinstructions/>
- ADOBE : <https://www.adobe.com/fr/affiliates.html> (commissions jusqu’à 85% !)
- SKETCHTHEMES : <http://sketchthemes.com/affiliates/>

2. PROGRAMMES ORIENTÉS BLOGGING :

- THEMEFOREST : https://themeforest.net/affiliate_program
- WP SERVEUR : <https://www.wpserveur.net/support-partenaires-affiliation/>
- SITEGROUND : <https://www.siteground.com/affiliates>
- O2SWITCH : <https://www.affili.net/fr/programmes/web-professionnel/noms-de-domaine-et-hebergement/o2switch-hebergement-web>
- WP ASSISTANCE : <https://www.wp-assistance.fr/compte-affiliation/>
- ITUNES : <https://www.apple.com/itunes/affiliates/>
- ELEGANTTHEMES : <https://www.elegantthemes.com/affiliates/>
- ASPEN GROVE : <https://aspengrovestudios.com/affiliates/>
- STUDIOPRESS : <https://www.studiopress.com/affiliates/>
- MOJO THEMES : <http://www.mojo-themes.com/affiliate-program/>

3. PROGRAMMES ORIENTÉS RÉSEAUX SOCIAUX :

- BOARD BOOSTER : <https://boardbooster.com/>
- TAILWIND : <http://affiliates.tailwindapp.com/>
- HOOTSUITE : <https://hootsuite.com/fr/about/partner-programs/affiliate-program#>
- SOCIALLOOMPH : <https://www.socialloomph.com/affiliates>
- AMAZON : <https://affiliate-program.amazon.com/>

Vous avez besoin de créer votre propre

SITE WORDPRESS

Vous souhaitez être complètement autonome dans la création et la gestion de votre site WordPress avant d'envisager de le monétiser avec une boutique et même créer un programme d'affiliation pour booster vos ventes ?

Vous ne savez pas du tout comment faire et vous avez besoin d'un coup de main sans avoir à suivre une formation onéreuse ?



Savez-vous que je suis l'auteure d'un **Guide Ultime** qui a déjà aidé des centaines de personnes à créer et maintenir efficacement leur propre site web ?

Si vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à visiter le produit sur mon blog :

[Découvrir « WordPress : Le guide Ultime »](#)

À BIENTÔT !

Je vous souhaite bonne chance pour vos projets et plein de réussite !

À très bientôt sur **La Webeuse** !

contact@la-webeuse.com

<https://la-webeuse.com/>

